



En accord avec les élus de Thenay, VALOREM étudie la possibilité d'installer des panneaux solaires sur l'ancienne sablière de la commune. Cette première lettre d'information vous présente les grandes lignes de ce projet. Nous vous en adresserons une nouvelle dès que ce projet connaîtra des avancées significatives.

## VALOREM, QUI SOMMES-NOUS ?

Groupe français indépendant créé en 1994, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leur potentiel en énergies renouvelables.

Fort de ses 380 collaborateurs, le groupe maîtrise toutes les compétences nécessaires au développement, à la construction et à l'exploitation d'installations d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hydroélectrique, énergies marines...

Attentif aux attentes du territoire, VALOREM construit les projets en accord avec les élus, les riverains et les services de l'État, dès les phases préliminaires. Ses engagements reposent sur l'investissement local, l'épargne citoyenne et l'insertion professionnelle.



### FOCUS sur le parc photovoltaïque de Saint-Marcel

développé, construit et exploité par VALOREM

**5,2 ha**  
Surface clôturée

→ **4,6 MWc**  
Puissance

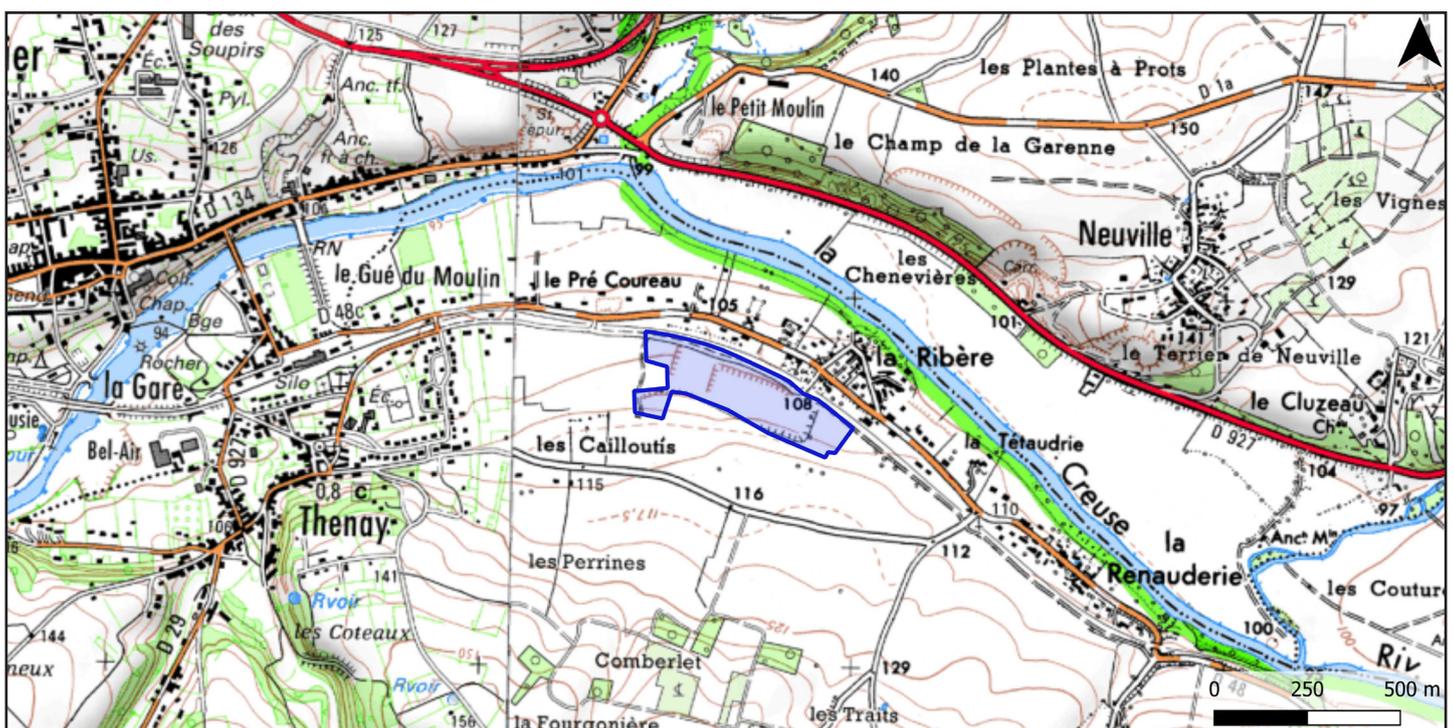
**5,4 GWh/an**  
Production d'électricité

→ **1 200 foyers**  
alimentés

**250 000 €**  
prêtés par des habitants

**900 heures**  
de travail réalisées par des personnes en insertion

## ZONE D'ÉTUDE DU PROJET SOLAIRE DE THENAY





## LES ÉTUDES SUR LE MILIEU HUMAIN ET NATUREL

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier le milieu humain et physique (paysage, usage des terrains, nature des sols, ...) ainsi que le milieu naturel (faune, flore et habitats) de la zone. Lancées en mai 2022, ces études approfondies permettent de dresser l'état initial du site, d'en évaluer les enjeux environnementaux et paysagers, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage. Réalisées par des bureaux d'études indépendants, elles permettent de valider la faisabilité du projet et de définir l'implantation la plus adaptée au site.

## LES ATOUTS DE CE PROJET SOLAIRE



Valorisation d'une ancienne sablière pour y produire de l'électricité à partir du soleil



Un espace sans enjeux environnementaux réglementaires, sans contraintes techniques rédhibitoires



Un raccordement électrique disponible



Un projet qui participe à la lutte contre le changement climatique et à notre indépendance énergétique

## LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET

### 2022 - 2023

Délibération favorable de la commune

Lancement des études techniques (potentiel solaire, raccordement...) environnementales et paysagères

### 2023-2024

Dépôt des demandes d'autorisation

Instruction par les services de l'État

Enquête publique

Demande de raccordement électrique

Obtention d'un tarif de vente d'électricité

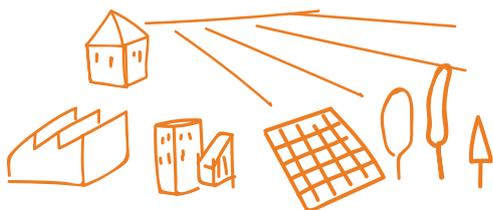
### 2025 - 2026

Financement bancaire

Travaux de raccordement

Chantier

Mise en service du parc



Votre contact pour toutes questions relatives au projet :

**Thomas TENAILLEAU | Chef de projets EnR**  
[thomas.tenailleau@valorem-energie.com](mailto:thomas.tenailleau@valorem-energie.com)  
06 34 22 55 18